

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte 2008 **Le 9 février 2008 sur le golf d'Aix-Marseille**

14 heures.

Stéphan LEPETIT-TESTON remercie l'ensemble des participants pour leur présence et informe les Présidents que le quorum étant atteint l'AGE peut commencer. Elle sera suivie de l'AGO.

Il donne la parole à Pierre MICHEL président de la ligue PACA. Celui ci précise que la FF Golf a modifié ses statuts suite aux recommandations du CNOSF. Désormais l'élection nationale se fera dans de nouvelles conditions:

1. Scrutin de liste majoritaire avec représentation. Des représentants de la ou des listes battues seront donc membre du comité directeur de la FF Golf. En revanche, dans les ligues et les comités le scrutin de liste verra l'élection de la liste complète du vainqueur.

2. Les votes par correspondance ne seront plus acceptés et seul, les Présidents ou leurs représentants de la même association munis d'un pouvoir signé pourront voter.

3. Les répartitions de voix changent ; AS avec terrains, sans terrain, d'entreprise et le nombre de licenciés entreront en ligne pour le calcul.

4. Obligation nous est faite de présenter des listes complètes comprenant des femmes en proportion de leur représentativité en pourcentage de licenciés.

Il nous informe aussi qu'il s'est adjoint le service de professionnels de la recherche de sponsoring de façon à éviter les surprises de cette année : non respect des engagements de certains sponsors d'où difficultés de trésorerie.

Il invite l'ensemble des Présidents à l'AG de la ligue PACA qui aura lieu le 1er mars sur le golf de BARBAROUX

Le président Stephan LEPETIT-TESTON ouvre l'**AGE** (Quorum = 134 voix. Votants 152 voix). Il fait lecture des articles qui changent ou qui sont modifiés.

Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

AGO (Quorum = 103 voix. Votants 152 voix) Le Président passe ensuite à la lecture du rapport moral et sportif approuvé à l'unanimité. A noter qu'Olivier CORNILLE coopté en cours d'année a été confirmé à son poste par l'assemblée. Le montant des adhésions 2008 voté se décompose comme suit :

AS avec terrain 150 €, Practices 100 € et AS d'Entreprise 50 €

Le rapport financier présenté par Alain LEBERRE est approuvé à l'unanimité.

Ces Assemblées ont été précédées d'une compétition sur 9 trous et la coupe des présidents a été remportée par Stéphan LEPETIT.

La séance est levée à 17 heures 30.